

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mmes, Mrs, Sonia AUBRY, Gilles LEYRIS, Jean-François PINEAU, Sandrine SERRET, Jean-Michel GAGNEVIN, Vincent JURQUET, Claude HAUDIQUET.

Absents excusés : Pierre BOISSIER donne pouvoir à Sonia AUBRY, Christian DURAND donne pouvoir à Jean-François PINEAU, Caroline CABRIÉ.

Absent : Damien RIGON, Gilles SIPEYRE, Raymond FARKAS.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Sonia AUBRY, maire.

Madame Sandrine SERRET a été désigné secrétaire de séance.

Présentation des compteurs Linky par ENEDIS.

Carte communale : ouverture secteur spécifique à intérêt intercommunal

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les raisons qui motivent la révision du zonage de la carte communale pour intégrer les terrains nécessaires à la construction d'un groupe scolaire.

Elle informe le conseil municipal de l'offre de mission et de prix de Madame VINCENT Jacqueline architecte et détaille les prestations dont le coût s'élève à 7120 euros HT.

Entendu le rapport de Madame le Maire et après discussion, le Conseil municipal par aucune voix contre, aucune abstention et neuf voix pour, décide

- D'engager une démarche de révision de la carte communale dans l'intérêt intercommunal,
- De retenir l'offre de Madame VINCENT Jacqueline concernant la mission d'étude pour un montant de 7 120 euros HT,
- D'autoriser Madame le Maire à procéder à toutes formalités utiles au déroulement de cette étude et à signer tous documents en rapport.

Donation Vidal : délibération acceptant le don

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 23 janvier 2017 concernant le souhait de monsieur et madame VIDAL Laurie et Catherine de faire don à la commune de plusieurs parcelles.

Madame le maire souligne qu'il y a lieu de délibérer pour accepter ce don et intégrer ces parcelles dans le domaine communal pour une valeur de 8 622.00 euros.

Entendu le rapport de Madame le Maire et après discussion, le Conseil municipal par aucune voix contre, aucune abstention et neuf voix pour,

- Autorise madame le maire à accepter le don de monsieur et madame VIDAL Laurie et Catherine
- Note que ces parcelles intégreront le domaine communal pour une valeur de 8622 euros,

- Autorise Madame le Maire à procéder à toutes formalités utiles et à signer tous documents en rapport.

Questions et informations diverses

- Déploiement Linky :

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet demandant le retrait de la délibération n°30 qui a été prise lors du conseil municipal du 16 juillet 2018. Cette délibération concerne le refus de déclassement des compteurs existant et leur élimination. Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle est en attente de réponse de la part de la C.N.I.L ; cette question sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

-Festival 1 2 3 Soleil

A la demande de la Communauté de Communes du Pays de Sommières et dans le cadre du Festival 1 2 3 Soleil, un atelier théâtre aura lieu du 29 octobre au 02 novembre au foyer communal.

- Stage GRAFF

Un stage Graff animé par Ludovic des FRANCAS aura lieu pendant les vacances de la Toussaint, du 22 au 24 octobre inclus.

- Voirie communale

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que des demandes de devis ont été transmises à plusieurs entreprises. Présentation du 1er devis reçu. Le choix de l'entreprise se fera après réception et examen des autres devis.

- Temple de Cannes et Clairan

Compte rendu de l'avancement des travaux du temple. Présentation de deux devis concernant l'aménagement du muret coté avenue du Temple (route départementale).

Le procès-verbal de la séance est lu. Le conseil municipal par, aucune voix contre, aucune abstention, neuf voix pour, approuve le procès-verbal.

La séance est levée à 23 heures .